



Programme de mentorat 2020 - 2021

INTRODUCTION

Suite au succès du programme de mentorat au cours des dernières années, l'Association des femmes en finance du Québec (AFFQ) est fière d'annoncer la poursuite de ce programme pour une huitième année avec la participation de son partenaire principal depuis ses tout débuts, la Caisse de dépôt et placement du Québec. Ce programme est une occasion unique pour nos membres d'entrer dans une relation mentorale, afin d'être guidées par des professionnels chevronnés, en partageant avec eux leur vécu, et ce, dans une relation personnelle orientée vers des objectifs précis de développement de carrière.

Les deux principaux objectifs du programme de mentorat sont :

- a) Soutenir nos membres dans leur développement professionnel
- b) Les guider dans leur progression de carrière

Le mentorat est donc un atout de plus à la disposition des membres de l'AFFQ contribuant à leur avancement professionnel.

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Le mentorat est un moyen de développement et d'apprentissage basé sur une relation interpersonnelle volontaire, gratuite et confidentielle. Il implique une relation dans laquelle une personne d'expérience partage sa sagesse et l'expertise acquise pour favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Avantages de participer au programme de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Acquérir une capacité d'agir en lien avec la progression de sa carrière;	1. Pouvoir transmettre son expérience aux générations qui suivent;
2. Accéder au vécu professionnel d'un gestionnaire chevronné;	2. Grandir et développer ses habiletés de leadership en aidant une personne à améliorer ses compétences et à s'épanouir;
3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;	3. Explorer de nouvelles perspectives par l'interaction avec des collègues étant à une phase différente de leur carrière;
4. Développer des compétences (habiletés politiques, gestion de conflits, influence stratégique, etc.) et des outils pour faire face à ses défis professionnels;	4. Être utile professionnellement;
5. S'adapter plus facilement à différentes situations;	5. Bénéficier du contact avec la relève et s'exposer à de nouvelles idées, de nouvelles connaissances;
6. Être guidée et soutenue.	6. Profiter d'une formation sur les éléments clés pour développer ses compétences de mentor.

Les principes directeurs du mentorat :

Confidentialité

(respect de la confidentialité des discussions et des informations échangées lors des rencontres entre la mentorée et le mentor)

Volontariat

(motivation et engagement de la mentorée et du mentor dans une relation franche et ouverte)

Générosité

(partage mutuel d'expertise et d'expérience et soutien « pro bono » du mentor)

Engagement

(investissement dans la relation avec rigueur et disponibilité; attentes, objectifs et besoins mutuels encadrés dans une entente formelle)

Respect mutuel

(communication respectueuse, ouverture aux différences d'opinions, sans demande excessive ou inappropriée de part et d'autre)

Rôles respectifs dans la démarche de mentorat

MENTORÉE	MENTOR
1. Prendre l'initiative des rencontres;	1. Accueillir, guider et être disponible pour la mentorée;
2. Préparer chaque rencontre par la définition d'objectifs précis, communiqués à l'avance à son mentor, si possible;	2. Favoriser son avancement, la conseiller et lui proposer des défis;
3. Se mettre en position d'apprentissage, en n'ayant pas peur de dévoiler ses besoins, ses forces et ses faiblesses;	3. Être un modèle et soutenir moralement la mentorée;
4. Recevoir la rétroaction du mentor avec ouverture, dans une perspective de développement personnel et professionnel.	4. Donner de la rétroaction à la mentorée, sans jugement.

Principales étapes de la démarche de mentorat :

- 1. Dossier de candidature et rencontre d'information.** La solidité et la qualité de votre dossier de candidature sont des atouts pour être sélectionnées et pour trouver le ou la meilleur(e) mentor(e) pour vos besoins. Afin de vous aider à monter votre dossier de candidature, nous organiserons une rencontre virtuelle d'information **le 1^{er} septembre 2020 de 12h00 à 13h00** au cours duquel nous serons disponibles pour répondre à vos questions.
- 2. Jumelage entre mentorées et mentors.** Dans le cadre du programme, nous visons à jumeler environ 20 à 25 dyades (mentorée/mentor). La Responsable des mentorées et la Responsable des mentors procéderont au jumelage des candidats selon la compatibilité des profils en fonction des formulaires d'inscription et CV reçus. Une représentante du comité de mentorat communiquera avec vous, au plus tard le **31 octobre 2020**, pour vous informer si votre candidature a été retenue ou non.
- 3. Rencontre de formation et de bienvenue.** Une rencontre **obligatoire** d'introduction au programme de mentorat aura lieu (**date à confirmer**). Dans un premier temps, les mentorées et les mentors recevront une formation spécifique de 60-90 minutes pour chaque groupe. Dans la mesure où nous pourrions tenir cette rencontre en personne, cette formation sera suivie d'un cocktail dînatoire de bienvenue où les mentorées et les mentors feront plus ample connaissance.
- 4. Rencontres entre la mentorée et le mentor.** Les mentorées et les mentors devront s'engager à se **rencontrer mensuellement, virtuellement ou en personne**, et ce, pour une **période d'un an** à compter de la date du lancement du programme. Les informations échangées demeurent strictement confidentielles.
- 5. Soutien par les co-chefs mentorées et les co-chefs mentors.** Un suivi régulier sera assuré par ces membres du comité mentorat afin de s'assurer de l'engagement des deux parties, de la bonne évolution de la relation entre la mentorée et le mentor et de l'expérience de mentorat.

6. **Rencontres de groupe pour les mentorées et pour les mentors.** En cours d'année, assister à des rencontres ponctuelles pour le groupe des mentorées et pour le groupe des mentors où des formations personnalisées seront offertes en fonction de leurs besoins respectifs.

Durée du programme :

Le programme se déroulera sur une période d'environ un an, soit du 1^{er} décembre 2020 au 31 octobre 2021.

Date limite pour l'inscription : 20 septembre 2020

Compte tenu de la forte demande pour le programme et du nombre limité de dyades, nous ne pouvons vous assurer que votre candidature sera retenue pour l'édition 2020-2021.

Comment s'inscrire :

Pour devenir MENTORÉE ou MENTOR, consultez notre site web en utilisant le lien

suivant <https://affq.org/reseautage-membres.php#programme-mentorat>

Pour postuler à titre de mentorée, prenez note que vous devez être membre de l'AFFQ.

Pour des informations additionnelles concernant ce programme, communiquez avec :

Martine Cantin

Directrice générale, AFFQ

Courriel : mcantin@affq.org

[514-497-8253](tel:514-497-8253)

Au grand plaisir de vous appuyer dans votre processus de développement.

DIRECTRICE

Stéphanie Desrosiers

Première directrice, Stratégie et exécution

Placements privés

Caisse de dépôt et placement du Québec

sdesrosiers@cdpq.com

CHEF MENTORÉE

Marie-Andrée Faucher

Directrice, Comptabilité et Rapports financiers

Banque de développement du Canada

marie-andree.faucher@bdc.ca

COCHEFS MENTORÉES

Loubna Azami

Directrice associée - Analyste et rapport de gestion

Groupe Lune Rouge

loubna.azami@hec.ca

Marie-Jasmine Cantin Obando

Associée

Bender & Associés

jcantin@mbass.com

CHEF MENTOR

Manon Normandeau

Premier directeur exécutif, Gestion du risque

Banque CIBC

manon.normandeau@cibc.com

COCHEFS MENTORS

Daphné Guerci

Directeur principal, Gouvernance des données

Caisse de dépôt et placement du Québec

dguerci@cdpq.com

Diane Martin

Leader exécutif

dianemartin@distributel.net

Chanthân Chea

Conseillère, Gestion des risques
Caisse de dépôt et placement du Québec
cchean@cdpq.com

Mélanie Lacasse

Conseillère principale - coût de revient TI
Mouvement Desjardins
melanie.lacasse@desjardins.com

Julie Marineau

Associée déléguée, Services consultatifs transactionnels
EY
julie.marineau@ca.ey.com

Geneviève Richer

Directrice, Continuité et amélioration des processus
Banque de développement du Canada
genevieve.richer@bdc.ca

Louise Simard

Vice-présidente Finances et Administration
Groupe Aqua Vitae Inc
louise.simard001@gmail.com